

**Nomination des nouvelles directions  
des Ecoles doctorales pour le contrat  
quinquennal 2021-2025**

**Commission de la recherche du conseil académique  
du 14 janvier 2021  
Délibération 2021/01/CR-007**

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L.712-6-1 et L.712-7 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment ses articles 38 ;*

*Vu l'arrêté du 25-05-2016 relatif à la formation doctorale ; notamment son article 12 ;*

Considérant les propositions des conseils des Ecoles doctorales co-accréditées par l'Université Toulouse III-Paul Sabatier ;

**Après en avoir délibéré, les membres de la commission de la recherche approuvent la liste des nouvelles directions des écoles doctorales pour le contrat quinquennal 2021-2025.**

Toulouse, le 3 mars 2021

**Le Président,**  
  
**Jean-Marc BROTO**



Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 27

Nombre de voix favorables : 26  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstention : 1  
Ne prend pas part au vote : 0